

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-770

présenté par

M. Pierre-Henri Dumont, M. Reiss, Mme Genevard, M. Boucard, M. Vialay, M. Gosselin et
M. Rolland

ARTICLE 79**Mission « Travail et emploi »**

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Aujourd'hui nos aînés subissent de plein fouet à la fois la hausse de la CSG sur leurs pensions mais aussi une désindexation des pensions sur l'inflation.

Il est urgent de supprimer cet article qui porte un coup d'assommoir supplémentaire aux retraités de plus de 70 ans qui voient désormais l'exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une personne à domicile supprimée.

Pour autant, l'aide à domicile est, bien souvent, un pilier indispensable pour le quotidien de nos aînés. Il faut donc maintenir cette exonération.